

LE BAL DES ADOS

À DESTINATION DES CLASSES DE 6^{ÈME} DES COLLÈGES PROPOSANT L'OPTION OCCITAN

Le parcours vise à approfondir la compréhension des enjeux liés au bal, en mettant l'accent sur le plaisir de danser, la relation à l'autre, la maîtrise des mouvements, ainsi que sur l'interaction entre rythme, danse et musique. Les élèves exploreront différentes formes de danse, les compétences corporelles qu'elles mobilisent, et les possibilités d'expression, qu'elle soit individuelle ou collective, qu'elles permettent.



Bal Génération Paratg 2024 Gilles De Becdelièvre et Nicolas Peuch

INTERVENANTS COMPLICES : LOS GOÏATS VERSION ELECTRO

Avec Gilles De Becdelièvre
et Nicolas Peuch

Artistes du département, Gilles De Becdelièvre (accordéon diatonique, chant et machines)

et Nicolas Peuch (accordéon diatonique) sont connus pour la mise en place de bal folk populaire et généreux.

A partir de collectages principalement périgourdins, ce duo crée un subtil équilibre entre musiques traditionnelles et électroniques.

Le programme.....

1. Ateliers : 6h

Les artistes accompagneront les élèves dans la mise en œuvre de leurs compétences sensibles, tant individuelles que collectives, au service d'un processus de création artistique.

Séances 1 et 2 : Musique ou danse, danse ou musique / 2 ateliers de 2 heures chacun

Séance 3 : Musique et Danse, découverte du bal / 1 atelier de 2 heures

2. Découverte

Le parcours se conclura par une proposition de bal en classe portée par les élèves (pendant les deux dernières heures), ainsi que par leur participation à la journée de rassemblement **Génération Paratg**, prévue au printemps 2026 (date et lieu à confirmer).

Le calendrier.....

Mai à Juin 2025

Inscription des établissements via ADAGE

Juillet 2025

Demande de partenariat financier auprès de la DRAC effectuée par l'Agence culturelle

Novembre 2025

Mise en place des calendriers d'intervention avec les artistes

Janvier à Mars 2026

Réalisation du parcours

Printemps 2026

Participation à la journée de rassemblement **Génération Paratg** (date et lieu à confirmer)

Espace ressource.....

Accessible sur : www.culturedordogne.fr

Les outils de médiation donnés visent à faciliter la plongée dans un univers artistique par la transmission d'appuis et de repères. Ils sont à disposition tout au long de l'année scolaire sur le site Internet de l'Agence culturelle.

Engagement des établissements scolaires.....

- La participation à l'ensemble des ateliers ainsi qu'à la journée de rassemblement **Génération Paratg** qui constitue l'aboutissement du parcours

Participation financière.....

- La prise en charge des repas des intervenants lors des journées d'ateliers
- La prise en charge du transport pour la venue à la journée de rassemblement **Génération Paratg**

Contact.....

Laurence Salles

l.salles@culturedordogne.fr

05.53.06.40.36 / 06.75.64.95.38

Le programme Paratge



Il s'inscrit dans une **démarche de valorisation de la culture occitane** mise en regard avec les cultures du monde, il s'appuie sur :

- La découverte d'une œuvre contemporaine inspirée par un répertoire traditionnel ayant pour principe l'exigence artistique, la diversité des formes,
- Des actions de sensibilisation et de médiation pour les jeunes spectateurs pendant le temps scolaire, facilitant la rencontre avec l'œuvre et les artistes.



Un partenariat Conseil départemental Dordogne-Périgord, Education Nationale (DSDEN 24 et DAAC du Rectorat de Bordeaux), DRAC Nouvelle-Aquitaine.



Les acteurs

Rôle de l'Agence culturelle

- Pilotage du dispositif
- Elaboration et mise en œuvre des parcours en concertation avec l'Education Nationale
- Portage administratif et financier : contractualisation avec les artistes, les écoles et les établissements scolaires, demande de financement auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine
- Evaluation du dispositif avec les partenaires institutionnels (Conseil Départemental – Direction de l'Education, DRAC Nouvelle-Aquitaine, Education Nationale)

Rôle des établissements scolaires

- Inscription dans les délais et participation impérative à l'ensemble du parcours
- Création des conditions optimales d'accueil au sein de l'établissement (organisationnelles, matérielles et techniques)
- Financement du déplacement des élèves
- Evaluation du parcours

Outil essentiel de démocratisation culturelle, **l'éducation artistique et culturelle** s'adresse aux jeunes dans le cadre scolaire ou sur le temps de loisir.

Fondée sur trois axes principaux que sont la connaissance des œuvres, la pratique artistique et la mobilisation des savoirs, elle contribue à l'ouverture, à l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent, tout en aiguillant sa sensibilité et son sens critique.

L'éducation artistique et culturelle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. Elle joue un rôle décisif dans la lutte des inégalités en favorisant un égal accès à tous les jeunes à l'art et à la culture dans le respect de la liberté et des initiatives des acteurs concernés. Elle contribue à la réussite et à l'épanouissement des jeunes.

Depuis sa création, l'Agence culturelle départementale s'est engagée avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'Education Nationale dans le développement de parcours d'éducation artistique et culturelle construits dans les disciplines de la danse, du théâtre, des arts visuels, de la musique et de la culture occitane.

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1** L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2** L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**
- 3** L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art.**
- 4** L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art.**
- 5** L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**
- 6** L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**
- 7** L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires**: communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8** L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant ses partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9** L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10** Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.